

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE BECHMEZZINE N°22

FEUILLE N° 3

ECHELLE 1 / 500^e

1^m/m. sur le plan - 0. m. 50 sur le terrain

Plan cadastral correspondant aux décisions du Juge Immobilier

LEGENDE

- Point de triangulation
- Polygonale et station polygonométrique
- Limite de circonscription foncière
- Limite de bien-fonds et borne

Plan complété à l'aide des photographies aériennes restituées



مجلس دائرة الزمالة و حساب المساحة
و التقييم
المهندس حسين كركي
10 11 12 13 14 15

Sous réserve des expropriations affectées pour l'ouverture de nouvelles voies
et les travaux d'alignement des voies existantes non portées à la connaissance de la
conservation foncière et du cadastre.
Plan certifié conforme aux décisions du Juge Immobilier conformément aux
dispositions de l'article 9, nouveau texte de l'arrêté 186 en date du 15 Mars 1926.
Le Chef du Service Technique du Cadastre.

Alfalek